

# Les particularités juridiques et fiscales des coopératives agricoles - PERFECTIONNEMENT

GFJ001

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

- Connaître le statut coopératif et maîtriser les principales spécificités des coopératives agricoles et de leurs unions
- Approfondir les spécificités fiscales applicables aux coopératives agricoles et à leurs unions

### Public Visé

Collaborateurs confirmés en charge du juridique et de la fiscalité en coopérative agricole

### Pré Requis

Pas de prérequis

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître le statut coopératif et maîtriser les principales spécificités des coopératives agricoles et de leurs unions  
Approfondir les spécificités fiscales applicables aux coopératives agricoles et à leurs unions

## Parcours pédagogique

### JOUR 1 Les règles juridiques de base des coopératives agricoles

- L'objet : Définition et limites
- La spécificité de la relation entre l'associé coopérateur et sa coopérative et ses conséquences
- La rémunération coopérative et les modalités d'affectation du résultat
- Les spécificités de la gouvernance coopérative

### JOUR 2 Les spécificités fiscales des coopératives agricoles et de leurs unions

- Impôt sur les sociétés (IS)
- Imposition des produits versés par la coopérative à ses adhérents > Contribution économique territoriale (CET)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- Rappels relatifs à la taxe d'apprentissage
- Droits d'enregistrement
- Opérations accessoires avec les TNA

MAJ : Mai 2026

Tarif : 1360 € HT par personne + Forfait déjeuner 50 € HT par personne

## Méthodes pédagogiques

- Apports didactiques
- Etude des statuts des participants
- Echanges de bonnes pratiques

## Qualification Intervenant.e-s

Juriste & Fiscaliste de LA COOPERATION AGRICOLE

## Méthodes et modalités d'évaluation

Quiz oral administré aux participants avec correction des formatrices

## Modalités d'accessibilité handicap

Accessibilité : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap par des compensations raisonnables : [formation@solutionsplus.coop](mailto:formation@solutionsplus.coop)



## Durée

**14.00** Heures

**2**

Jours

## Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

**Julie LECOCQ**  
Conseillère formation

Tél. : 0665725330  
Mail : [jlecocq@solutionsplus.coop](mailto:jlecocq@solutionsplus.coop)